

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 705

Rubrik: Notes de lecture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avenue Gutenberg

(Ne parlons pas des maths scolaires et de ceux qui les conçoivent ou les enseignent. Deux mesures s'imposent: la dynamite et la tronçonneuse. La raison et la morale exigent que ce magma pervers, sadique et assassin — qui continue de massacrer des générations d'élèves — soit anéanti par tous les moyens. Les actuelles maths scolaires sont une partie du Mal et de l'Abomination. Ceux qui les enseignent sont des bandits, des lâches, des traîtres, des frustrés, des mollusques toxiques. Je les hais de tout mon cœur, de toutes mes forces et de toute mon âme...)

— Il est vrai que ça manque d'illustrations. Mais on se marre doucement. On s'amuse avec ces nombres-masques qui masquent des masques. Et puis, c'est joli, ces pirouettes, ces emboîtements et débîtements chiffrés. Et c'est plein d'humour. Et ça s'intitule «Les nombres remarquables». De François Le Lionnais et Jean Brette (Editions Hermann). A rapprocher des ouvrages de Martin Gardner sur le même sujet.

— «2001», c'était bien. «2010» est sur la même pente montante. Ce A. C. Clarke a bien du talent, décidément. Recommandé (Ed. Albin Michel).

— Je ne connais rien de rien à l'opéra mais «Space Opera» de Jack Vance donne envie d'écouter de plus près. En tout cas une bonne entrée en S.F. pour les mélomanes et opérâmes. Recommandé aux musiciens en chômage, par exemple (Ed. Press Pocket). **G. S.**

EN BREF

C'est à la «Basler Zeitung» (5.11.) que Jean Ziegler a accordé l'interview la plus complète sur les circonstances de son échec lors des dernières élections au Conseil national. Avis à ses fans. Le professeur genevois s'explique non seulement sur son avenir, mais aussi sur celui du parti socialiste.

* * *

La Société pédagogique romande fête ses 120 ans

en publiant un numéro spécial de sa revue l'«Edu-cateur» (Planches 22, 1820 Montreux), «120 ans de travail et de luttes». Un intérêt documentaire certain, mais une prudence extrême lorsque les auteurs abordent les grandes questions d'actualité. A noter tout particulièrement six pages consacrées à une stimulante comparaison entre le Rapport général sur les devoirs de l'Instituteur envers la Société et sur les obligations de la Société envers lui, établi pour le congrès scolaire de 1872 à Genève, et le Statut de l'enseignant, mis au point pour le congrès de 1978 à Fribourg — petite note bassement patriotique à l'intention du Ministère public fédéral: la photo publiée pour illustrer l'évolution du maître d'école vers une fonction d'«expert en relations humaines» est signée «Novosti», suivez notre regard!

* * *

La socialiste Lilian Uchtenhagen en page de couverture du dernier numéro de «Femmes suisses» (c.p. 323, 1227 Carouge); et en page 3, un vigoureux plaidoyer, signé de la rédactrice responsable, Silvia Lempen, qui écrit entre autres: «(...) Il est cependant très inquiétant de constater que, si l'on fait grief à Jean-Pascal Delamuraz de beaucoup parler pour ne rien dire (propos cités par «L'Hebdo» du 29 septembre), ou d'autres défauts tout aussi sympathiquement compatibles, voire nécessaires à la réussite d'une carrière politique traditionnelle, on choisit de critiquer chez Lilian Uchtenhagen sa fragilité nerveuse. Or que dit-on d'une femme qui pleure? Qu'elle est hystérique. Et l'hystérie (du grec, *hustéra*, matrice) est une tare bien féminine qui ne saurait être tolérée chez un membre du viril collège de nos sept sages. Pendant la récente campagne électorale pour le renouvellement du Conseil national et du Conseil des Etats, certains détenteurs mâles du pouvoir politique ont clamé sur tous les tons qu'il n'y avait pas lieu de privilégier les femmes uniquement parce qu'elles étaient des femmes (...). Le problème, c'est que ceux-là mêmes qui se parent des honorables couleurs de l'impartialité sont souvent les tenants de la

mysoginie la plus crasse, et ne votent jamais pour une femme, même si ses mérites sont de notoriété publique. Tel est bien le raisonnement hypocrite auquel on n'hésite pas à recourir en ce qui concerne la possible candidature Uchtenhagen au Conseil fédéral. Et voilà pourquoi les rides d'anxiété qui barrent en permanence le front de Pierre Aubert ne constitueront jamais un handicap aussi sérieux pour la stature gouvernementale du personnage que les tremblements de voix de Lilian Uchtenhagen quand elle reçoit des fleurs.»

* * *

Décidément, l'intérêt des articles publiés par le magazine hebdomadaire du «Tages Anzeiger» demeure d'un niveau unique en Suisse, expérience exemplaire d'une presse critique, complément bienvenu d'un quotidien inévitablement limité dans ses efforts d'approfondissement par le flux et le reflux constant de l'actualité. Cette semaine (n° 44), une analyse décapante et sans complaisance des chefs d'accusation lancés fin avril de cette année par le Ministère public fédéral, sans preuves publiques à l'appui, contre les collaborateurs de l'agence Novosti. Une enquête qui tombe spécialement bien, il faut le dire, au moment des grandes manifestations pacifistes.

* * *

On connaît maintenant les termes exacts de la petite leçon de «moins d'Etat» infligée par le Conseil fédéral à l'ultra-libéral et militariste neuchâtelois Jeanneret qui demandait ingénument à l'Exécutif central quelles mesures il pensait prendre pour éviter la diffusion de «Dynasty» sur le petit écran: «... Le Conseil fédéral est d'avis qu'il n'appartient pas à l'Etat de réduire l'éventail des programmes dans le dessein de prescrire aux téléspectateurs ce qu'ils ont le droit de voir ou non. Une politique libérale des médias doit plutôt créer des conditions générales qui garantissent l'offre la plus variée possible et qui répondent aux divers besoins. Bien entendu, cette offre doit rester dans les limites légales.» A moins d'Etat, moins d'Etat et demi.